

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958  
7<sup>e</sup> Législature

SESSION DE DROIT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 12 DE LA CONSTITUTION  
(1<sup>re</sup> SEANCE)

### COMPTE RENDU INTEGRAL

Séance du Jeudi 2 Juillet 1981.

#### SOMMAIRE

PRÉSIDENTICE DE M. MARCEL DASSAULT, DOYEN D'ÂGE

1. — Ouverture de la septième législature de l'Assemblée nationale et de la session de droit prévue par la Constitution (p. 21).
2. — Communication de la liste des députés élus (p. 22).
3. — Requêtes en contestation d'opérations électorales (p. 22).
4. — Constitution du bureau d'âge (p. 22).
5. — Hommage à la mémoire d'un député et de deux anciens députés (p. 22).
6. — Allocution de M. le président d'âge (p. 22).
7. — Remplacement d'un député décédé (p. 23).
8. — Election du président de l'Assemblée nationale (p. 23).

Scrutin.

*Suspension et reprise de la séance (p. 23).*

Proclamation du résultat du scrutin : nomination de M. Louis Mermaz.

PRÉSIDENTICE DE M. LOUIS MERMAZ

9. — Allocution de M. le président (p. 23).
10. — Constitution des groupes (p. 24).
11. — Calendrier des prochains travaux de l'Assemblée (p. 24).
12. — Ordre du jour (p. 25).

PRESIDENCE DE M. MARCEL DASSAULT,  
doyen d'âge.

*(A seize heures, M. Marcel Dassault, président d'âge, prend place au fauteuil présidentiel.)*

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

OUVERTURE DE LA SEPTIEME LEGISLATURE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET DE LA SESSION DE DROIT PREVUE PAR LA CONSTITUTION

M. le président. Je déclare ouvertes la septième législature de l'Assemblée nationale et la session de droit prévue par l'article 12 de la Constitution.

— 2 —

**COMMUNICATION DE LA LISTE DES DEPUTES ELUS**

**M. le président.** En application de l'article L.O. 179 du code électoral, j'ai reçu de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, la liste des députés élus. Acte est donné de cette communication.

En application de l'article 2 du règlement, la liste des députés est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 3 —

**REQUETES EN CONTESTATION  
D'OPERATIONS ELECTORALES**

**M. le président.** En application de l'article L.O. 181 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication des requêtes en contestation d'opérations électorales qui lui sont parvenues.

Conformément à l'article 3 du règlement, ces communications sont affichées et seront publiées à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 4 —

**CONSTITUTION DU BUREAU D'AGE**

**M. le président.** Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> du règlement, les six plus jeunes députés présents sont appelés à siéger au bureau pour remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

Ce sont :

M. François Fillon ;  
M<sup>me</sup> Annette Chepy-Léger ;  
MM. Jean-Paul Charic ;  
Michel Sapin ;  
Jean-Pierre Le Coadic ;  
Claude Bartoloné.

(Les six députés dont les noms précèdent prennent place au bureau.)

**M. le président.** Le bureau d'âge de l'Assemblée nationale est constitué.

— 5 —

**HOMMAGE A LA MEMOIRE D'UN DEPUTE  
ET DE DEUX ANCIENS DEPUTES**

**M. le président.** J'ai le regret (Mmes et MM. les députés se lèvent) de porter à la connaissance de l'Assemblée le décès, survenu cette nuit, de notre collègue Henri Darras.

Nous avons également à déplorer le décès de deux de nos anciens collègues de la précédente législature : René de Branche, le 15 avril, et Jacques-Antoine Gau, le 29 mai.

J'adresse à leurs familles, en mon nom et en votre nom à tous, notre souvenir ému.

Je réserve au président que vous allez élire le soin de prononcer leur éloge funèbre.

En hommage à leur mémoire, je vous invite à vous recueillir quelques instants.

(L'Assemblée observe une minute de silence.)

— 6 —

**ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT D'AGE**

**M. le président.** Mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, le chômage étant toujours à l'ordre du jour, je vais vous parler du chômage. (Sourires.)

Je suggère différentes solutions pour y remédier, pour éviter la sortie de francs et favoriser l'entrée de devises étrangères.

Par exemple, les motards qui escortent le Président de la République utilisent des motos soit japonaises, Honda, soit allemandes, B.M.W. Il y a tout de même une consolation : les B.M.W. étant allemandes, on voit que l'Europe peut concu-

rener le Japon. Si nous construisions des motocyclettes, nous n'aurions plus besoin de les acheter et nous pourrions même en exporter, la main-d'œuvre allemande étant plus chère que la nôtre.

Il y a aussi les appareils photographiques. Vous savez que la photographie a été inventée par un Français, Niepce. Mais il n'existe aucun appareil photographique français. Ceux que vous achetez sont japonais ou américains. Il existe également un appareil belge, de grande qualité, de marque Agfa Gevaert. Pour se développer, celle-ci a eu besoin de l'appui des capitaux allemands. Néanmoins, elle est très réputée et concurrence, pour certains produits, la marque Kodak.

La fabrication d'appareils photographiques en France contribuerait à la diminution du chômage. Il faut se rappeler que les appareils photographiques sont constitués essentiellement de petite mécanique, d'électronique et d'optique. Pour le montage de ces appareils, les femmes seraient d'ailleurs particulièrement qualifiées. (Sourires et murmures.)

D'un autre côté, les Français construisent des meubles de luxe de réputation mondiale, mais il est étonnant de constater qu'ils ne fabriquent pas de meubles courants, pour les habitants des H. L. M., par exemple. Il existe bien quelques fabricants de moyenne importance, mais la presque totalité de nos achats s'effectue en Italie et en Belgique. Ainsi, les chênes de la forêt de Compiègne partent en Belgique et reviennent en France sous forme de meubles.

Le Jura possède une immense forêt de sapins de très belle qualité, or il ne compte aucune industrie. La création d'une grande usine produisant 100 000 ou 200 000 ameublements, fournirait du travail aux habitants de cette région. On ne comprend pas, dès lors, qu'on ne fabrique pas des meubles en série. Ce serait un réel moyen de réduire le chômage, surtout dans cette région, et d'économiser les francs qu'on dépense pour acheter en Belgique et en Italie. Pourquoi ne pas exporter ? Nos meubles sont aussi bien faits que les autres, et probablement avec plus de goût.

Vous me demandez peut-être : pourquoi entreprendre de nouvelles fabrications alors que nos fabrications actuelles sont souvent source d'ennuis ? Mais on peut avoir des ennuis avec certaines fabrications et ne pas en avoir avec d'autres ! De plus, les ennuis que nous connaissons ne sont pas très graves : en général, il s'agit de fautes d'administrateurs. Parfois, des sociétés se développent trop vite et certains de leurs administrateurs ne sont pas qualifiés pour gérer des entreprises importantes ; mais bien souvent cette situation peut être redressée.

Cas beaucoup plus grave, celui de l'industrie automobile. Il y a quelques années, celle-ci marchait très bien et fournissait du travail à des centaines de milliers de personnes, non seulement aux constructeurs, mais aussi aux sous-traitants, grands et petits, et dans toutes les régions.

La raison de la baisse actuelle de la vente d'automobiles est simple et on aurait même pu la prévoir. Les constructeurs automobiles japonais disposent chacun de huit cents robots, alors que Renault n'en a que soixante et que Peugeot ne peut en avoir. Il est évident que huit cents robots qui permettent le montage de chaînes entièrement automatiques présentent l'inconvénient de supprimer de la main-d'œuvre mais ont pour résultat une baisse du prix de revient. Si aujourd'hui on voulait rattraper le temps perdu en équipant les constructeurs automobiles de robots, on pourrait produire en France des voitures à un prix identique à celui des voitures japonaises. C'est d'ailleurs ce que feront bientôt les Américains avec la sortie des nouvelles voitures. Nos voitures consommant en général moins que celles des autres pays parce que nous avons toujours manqué de pétrole et que nous nous sommes toujours appliqués à construire des moteurs économiques, nous en vendrions partout dans le monde et les Français les paieraient moins cher.

Il faut aussi penser aux artisans et aux ouvriers d'art. Ainsi une exposition dans le genre de celle des arts décoratifs de 1925 (Rires) attirerait en France trois ou quatre millions d'étrangers qui dépenseraient leurs devises en transport, dans les hôtels, les restaurants et les boîtes de nuit.

Lors de la visite de l'exposition, ils admireraient les travaux d'art de nos artisans et de nos ouvriers, notamment des meubles — une exposition donne toujours l'occasion de créer un style particulier — qui offrirait l'intérêt de la nouveauté, mais aussi des sièges, des tissus pour les tentures murales et des rideaux, tout ce qui concerne l'ameublement. Je pense aussi à la lustrerie, à la verrerie, à la porcelaine. Tout cela fait marcher les affaires pendant longtemps. En effet, les hôtels qui se créent alors sont meublés dans le style nouveau que present aussi les jeunes qui se marient. Ainsi, la concurrence de ceux qui nous copient serait prise de court.

Dans le passé, de nombreuses expositions ont été organisées. Par exemple, après la guerre de 1870, en 1878 — huit ans après, on n'a pas perdu de temps! — s'est tenue une exposition à l'occasion de laquelle on a construit le Trocadéro.

En 1889, on a construit la Tour Eiffel.

Dans les années 1900, on a construit beaucoup de choses. L'une des plus belles réalisations de cette époque est le pont Alexandre III.

La guerre de 1914-1918, qui a été la plus meurtrière, n'a pas empêché l'organisation de l'exposition des arts décoratifs de 1925 puis, quatre ans après, l'exposition coloniale et, en 1937, une exposition universelle.

Mais depuis plus de quarante ans, plus aucune exposition n'a été organisée. On se demande bien pourquoi car les expositions animent toujours les affaires.

Si l'on en organisait une en 1983, en 1984 ou en 1985, il faudrait y adjoindre une sorte de Luna-Park comme il en existait avant guerre. (Rires.) Les jeunes iraient s'y distraire au lieu de se battre dans les escaliers des H. L. M. Les étrangers y viendraient aussi parce que, dans bien des pays, ce n'est pas beaucoup plus gai que chez nous!

En outre, une exposition laisse toujours des souvenirs. Ainsi, le Trocadéro fut construit en 1878, dans le style mauresque, car c'était l'époque de la conquête de l'Afrique. A l'occasion de l'exposition de 1937, on a chargé deux architectes de le modifier et de l'améliorer. Ils ont remplacé les deux ailes mauresques par des ailes modernes et, au centre, ils ont tracé un terre-plein d'où l'on a vue sur la Seine, au-delà, sur le Champ-de-Mars et, dans le fonds, sur l'Ecole militaire. Chaque jour, si vous passez par là, vous pouvez voir des quantités de cars d'étrangers venus visiter Paris et admirer cette esplanade.

Les architectes qui ont conçu cette perspective sont dignes des architectes de Louis XIV : à l'époque, déjà, on construisait des palais en se préoccupant de l'environnement.

Mes chers collègues, excusez-moi d'avoir adopté le ton de la conversation plutôt que celui du discours. Certes, cela n'est pas tout à fait dans le style et les habitudes parlementaires. Mais je suis un ingénieur et je ne pouvais vous parler que comme un ingénieur. Je suis aussi un Français qui souhaite que son pays sorte au plus vite de la crise mondiale après avoir supprimé le chômage et reconquis sa prospérité. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

— 7 —

REMPLACEMENT D'UN DEPUTE DECEDE

**M. le président.** J'ai reçu de M. le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, une communication faite en application de l'article L. O. 179 du code électoral, m'informant du remplacement de M. Henri Darras par M. Jean-Pierre Kucheida, dans la douzième circonscription du Pas-de-Calais.

— 8 —

ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

**M. le président.** L'ordre du jour appelle, conformément à l'article 9 du règlement, l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Cette élection a lieu au scrutin secret à la tribune.

J'ai été saisi des candidatures de MM. Louis Mermaz et Jean-Paul de Rocca Serra.

Aux deux premiers tours de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés est requise; au troisième tour, la majorité relative suffit et, en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu.

Chaque député monte à la tribune à l'appel de son nom.

Des bulletins imprimés sont à la disposition de nos collègues dans les salles voisines.

Ils devront être mis dans l'urne sous enveloppe.

Le scrutin sera dépouillé par quatre scrutateurs titulaires et deux scrutateurs suppléants dont je vais tirer au sort le nom.

(*Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.*)

**M. le président.** Sont désignés :

Scrutateurs titulaires :

MM. Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Pierre Santa Cruz, Henri de Gastines, Jean-Marie Daillet.

Scrutateurs suppléants :

MM. Raymond Barre (*Rires et applaudissements sur de nombreux bancs*), Pierre Jagoret.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(*Le sort désigne la lettre Z.*)

**M. le président.** Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, je prierai Mmes et MM. les députés de bien vouloir attendre, pour s'avancer au pied de la tribune, l'annonce de la lettre initiale de leur nom.

Le scrutin va être annoncé dans le Palais.

**M. le président.** Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à dix-sept heures vingt.

Huissier, veuillez commencer l'appel nominal.

(*L'appel a lieu. — Le scrutin est ouvert à seize heures trente-cinq.*)

**M. le président.** Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite MM. les scrutateurs qui ont été désignés au début de la séance à se rendre au deuxième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du scrutin sera proclamé ultérieurement.

Suspension et reprise de la séance.

**M. le président.** La séance est suspendue; elle sera reprise à dix-huit heures.

(*La séance, suspendue à dix-sept heures vingt-cinq, est reprise à dix-huit heures.*)

**M. le président.** La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale :

Nombre de votants .....	446
Bulletins blancs ou nuls .....	2
Suffrages exprimés ....	444
Majorité absolue .....	223

Ont obtenu :

MM. Louis Mermaz .....	295
Jean-Paul de Rocca Serra .....	149

(*Vifs applaudissements prolongés.*)

M. Louis Mermaz ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je le proclame président de l'Assemblée nationale et je l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel.

(*M. Louis Mermaz prend place au fauteuil présidentiel. — La plupart des députés se lèvent et applaudissent longuement. — Vifs applaudissements scandés.*)

PRESIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

— 9 —

ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT

**M. le président.** Mes chers collègues, je vous remercie pour la confiance que vous me faites et pour l'honneur d'être votre président dans un moment historique, puisque, pour la première fois depuis le début de la V<sup>e</sup> République, une majorité de gauche est élue à l'Assemblée nationale.

Laissez-moi d'abord remercier, en votre nom, notre doyen d'âge pour son discours qui a développé des idées qui lui tiennent à cœur. Il nous a proposé quelques solutions pour la reconquête du marché intérieur.

Je m'associe également à l'hommage que notre doyen a rendu à la mémoire de nos anciens collègues René de Branche, député de la Mayenne, Jacques-Antoine Gau, député-maire de Voiron, ainsi qu'à la mémoire de notre collègue Henri Darras, député-maire de Liévin, décédé cette nuit.

Permettez-moi également, mes chers collègues, au moment où une nouvelle majorité s'installe, d'adresser mes félicitations à celui qui, au cours de la dernière législature, a présidé nos travaux.

L'élection de M. François Mitterrand à la Présidence de la République, le 10 mai, a marqué un tournant décisif dans l'histoire de notre pays. Des millions de Français appartenant

au monde du travail — ouvriers, techniciens, cadres, retraités, auxquels se sont joints de très nombreux agriculteurs, artisans, petits commerçants — voient leurs représentants accéder aux plus hautes responsabilités nationales.

La présence dans cet hémicycle d'une très large majorité de socialistes, de femmes et d'hommes appartenant à l'ensemble de la gauche, traduit, malgré l'amplification du mode de scrutin, un mouvement en profondeur de la société française. L'arrivée dans cette assemblée d'un très grand nombre de nouveaux élus et de jeunes marque la volonté de changement qui s'est manifestée dans le pays. Cette évolution remonte à plusieurs années déjà. Les succès remportés par les socialistes, par les communistes, par les radicaux de gauche, lors des précédentes élections locales, annonçaient l'événement qui vient de se produire. Parmi les nouveaux élus de la majorité, beaucoup ont déjà exercé des mandats de maire, de conseiller général ou régional. Ils ont fait la démonstration que leur gestion était efficace et moderne, qu'elle répondait aux aspirations des Français. En dix ans, ils ont accompli ainsi, malgré la lourdeur des tutelles et le manque de moyens financiers, une œuvre positive qui a préparé la suite.

Mais la conquête des pouvoirs locaux n'aurait pas suffi à préparer le changement, si elle ne s'était accompagnée d'une stratégie d'ensemble. Celui qui est aujourd'hui le Président de la République a joué, pendant vingt ans, un rôle éminent dans le rassemblement des forces populaires. La victoire du 10 mai, puis celle du 21 juin constituent l'aboutissement de la stratégie d'union de la gauche, conduite et défendue inlassablement envers et contre tout, avec le puissant relais de l'approbation populaire qui, ces dernières années, ne nous a jamais fait défaut, même aux heures les plus difficiles.

En dix ans le projet politique du parti socialiste a pris toute son ampleur. Ce dernier est devenu la première force politique du pays. Son ancrage à gauche s'est affirmé de jour en jour, jusqu'à ce qu'il devienne une grande force d'entraînement et de proposition.

Pendant ce temps, la crise du capitalisme frappait en France, comme dans beaucoup d'autres pays, des centaines de milliers de familles. La politique pratiquée par les précédents gouvernements sacrifiait les femmes et les hommes au profit, acceptait l'affaiblissement de notre potentiel économique et le recul de nos positions dans le monde.

On ne dira jamais assez quelles souffrances a entraînées le développement de cette situation : des centaines de milliers de chômeurs, des dizaines de milliers de jeunes détenteurs de diplômes soudain inutiles, tant et tant de chances individuelles et collectives gâchées ; parfois beaucoup de découragement et de résignation chez certains mais, au fond du cœur, un espoir qui est allé à la rencontre des forces de gauche dans un puissant et irrésistible mouvement. Nous garderons longtemps, n'est-ce pas, le souvenir de cette extraordinaire explosion de joie chez les jeunes, au soir du 10 mai.

Mais la nouvelle majorité hérite aujourd'hui d'un bilan très lourd sur les plans économique, social et international, et ceux qui seraient tentés de s'ériger en censeurs, déjà, de l'action que nous entreprenons, doivent songer que nous payons aujourd'hui le prix d'une longue politique de conservatisme social. Nous savons que, pour redresser la situation, il faudra beaucoup d'intelligence et de courage.

Le premier gouvernement présidé par Pierre Mauroy a entrepris avec détermination une œuvre de reconstruction : il a arrêté un certain nombre de mesures pour aider les catégories sociales qui avaient été le plus délaissées ces dernières années. Il a créé un premier contingent d'emplois et indiqué ce que pourrait être une fiscalité plus conforme à la justice sociale. Il a enfin pris une série de décisions pour soutenir l'activité des entreprises en danger.

Le deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy, formé après les élections législatives, et dans lequel sont représentés l'ensemble des formations politiques et des hommes qui ont concouru à la victoire du 10 mai et à celle du 21 juin, aura pour tâche d'engager une grande politique de réforme des structures. Celle-ci marquera incontestablement une rupture avec l'ordre ancien.

La mise en œuvre des options sur lesquelles a été élu le Président de la République, la réalisation des objectifs qui sont communs à la majorité de notre assemblée, impliqueront un important travail législatif.

Le Parlement et notamment l'Assemblée nationale ont vu pendant de très longues années leur rôle réduit. Les élus de gauche se sont constamment élevés contre l'abaissement du Parlement par le recours à des procédures abusives comme le

vote bloqué. Il faut rendre aujourd'hui au Parlement ses droits et sa dignité. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)* Le Président de la République s'y est engagé à de nombreuses reprises, dénonçant la concentration des pouvoirs et le faux présidentialisme. Le Premier ministre s'apprête à faire des propositions.

Les Françaises et les Français ont élu avec calme et détermination des représentants dont ils attendent la mise en œuvre de changements politiques, économique, et sociaux importants. Ces changements passent par l'élaboration et le vote de textes législatifs. Le rééquilibrage des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif sera la plus sûre garantie donnée aux citoyens qu'ils auront capacité d'intervenir dans le changement.

Si nous voulons que l'Assemblée nationale exerce pleinement ses prérogatives sur les plans législatif et budgétaire, il faut veiller à lui restituer un droit réel d'initiative en matière de propositions de loi et d'amendements. Il faudra lui donner les moyens, dans le respect de la séparation des pouvoirs, de contrôler l'action gouvernementale. Il conviendra, en accord avec le Gouvernement, de développer les moyens d'investigation du Parlement dans tous les domaines de sa compétence.

Cette œuvre concerne l'ensemble de notre assemblée : la minorité comme la majorité. Cette dernière devra veiller à ce que les différentes composantes de l'Assemblée, qui sont l'expression de la diversité des familles de pensée du pays, s'expriment et participent activement à la vie parlementaire, à l'élaboration des textes, au contrôle de l'exécutif, ce qui n'a pas été le cas sous les précédentes législatures.

L'opposition, au-delà de son rôle critique, doit pouvoir proposer et faire discuter les textes conformes à ses orientations. Dans cet esprit, la majorité lui a offert, sans aucune réticence, d'accéder à des responsabilités dont nous-mêmes avons été exclus pendant vingt-trois ans.

Certains ont évoqué à ce propos l'idée d'un statut de l'opposition. Mais quel meilleur statut pourrions-nous proposer à l'opposition que le respect scrupuleux des règles de la démocratie à l'intérieur de l'Assemblée comme à l'extérieur ?

Le projet de décentralisation dont nous serons saisis apportera d'ailleurs aux citoyens et à l'ensemble des familles politiques françaises des garanties supplémentaires de liberté et de responsabilité à tous les niveaux de la vie nationale.

Dans cette enceinte, j'aurai le souci de diriger vos débats avec impartialité. J'ai conscience d'être le président de toute l'Assemblée et pas seulement de la majorité qui m'a élu. A ce titre, je serai le garant des droits de tous les députés qui sont l'expression de la souveraineté populaire et qui sont les représentants de la communauté nationale.

Une tâche immense nous attend. Chaque fois que notre pays a abordé une phase de transformations, au siècle dernier comme dans celui-ci, le Parlement a joué un rôle fondamental. Telle est, sans conteste, la période qui s'ouvre devant nous.

Nous serons attentifs à l'immense espérance qui s'est levée dans le pays, à l'intérêt porté par tant de nations à ce qui est en train de se produire en France.

Oui ! Nous sommes fiers de voir notre pays renouer avec ses plus hautes traditions démocratiques. Le Parlement, en ouvrant ses travaux dès la semaine prochaine, se fera l'expression de la volonté populaire, mais il témoignera aussi pour notre pays hors des frontières, car le renouveau de la France concerne le monde tout entier. *(Applaudissements prolongés sur de nombreux bancs.)*

— 10 —

#### CONSTITUTION DES GROUPES

**M. le président.** Je rappelle qu'en application de l'article 19 du règlement, les groupes ont fait parvenir à la présidence, pour se constituer officiellement, une déclaration politique signée de leurs membres, accompagnée de la liste de ces membres, de celle des députés apparentés et du nom du président du groupe. Ces documents seront publiés au *Journal officiel* de demain.

— 11 —

#### CALENDRIER DES PROCHAINS TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE

**M. le président.** Voici, d'autre part, si l'Assemblée n'y voit pas d'objection, le calendrier qui sera suivi pour l'élection du bureau, le renouvellement des commissions et la répartition des places dans la salle des séances.

Demain, vendredi 3 juillet :

A dix heures :

Réunion des présidents des groupes au premier bureau pour :

— la répartition des postes du bureau et l'établissement éventuel, dans l'ordre de présentation, de la liste commune de leurs candidats aux fonctions de vice-président, questeur et secrétaire ;

— la répartition des sièges des six commissions permanentes et de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée.

A quatorze heures trente :

Réunion des députés n'appartenant à aucun groupe pour leurs candidatures aux six commissions permanentes, salle n° 6564.

Avant quinze heures trente :

Dépôt au secrétariat général de la présidence des candidatures au bureau ;

Affichage de ces candidatures.

A seize heures :

Séance publique :

Nomination, éventuellement par scrutin, des six vice-présidents, des trois questeurs, des douze secrétaires ;

Installation du bureau.

Avant dix-huit heures :

Dépôt au bureau central des commissions, salle n° 6503, des candidatures présentées par les groupes aux six commissions permanentes ;

Affichage de ces candidatures, qui seront publiées au *Journal officiel*, Lois et décrets, du lendemain et au feuilleton.

A l'issue de la séance publique :

Réunion du bureau pour la nomination des délégations.

A dix-huit heures :

Réunion des questeurs et des présidents des groupes, ou de leurs représentants, à mon cabinet, en vue de procéder à la division de la salle des séances en autant de secteurs qu'il y a de groupes et de déterminer la place des députés non inscrits par rapport aux groupes.

Mardi 7 juillet :

A dix heures :

Réunion des six commissions permanentes pour l'élection de leur bureau.

A douze heures :

Dépôt au bureau central des commissions, salle n° 6503, des candidatures à la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée.

A quatorze heures trente :

Conférence des présidents.

A seize heures :

Séance publique :

Nomination de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée ;

Fixation de l'ordre du jour.

A l'issue de la séance publique :

Réunion de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée pour l'élection de son bureau, salle n° 6506.

— 12 —

#### ORDRE DU JOUR

M. le président. Vendredi 3 juillet 1981, à seize heures, séance publique :

Nomination, éventuellement par scrutin :

Des six vice-présidents ;

Des trois questeurs ;

Des douze secrétaires.

Installation du bureau.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-huit heures vingt.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.

#### Déclarations politiques des groupes

remises à la présidence de l'Assemblée nationale le 2 juillet 1981 en application de l'article 19 du règlement de l'Assemblée nationale.

#### GRUPE SOCIALISTE

Par cette déclaration, les députés socialistes, élus en juin 1981, se constituent en groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Elus socialistes, ils sont militants d'un parti dont l'ambition séculaire est de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, grâce à la transformation des rapports de production. Représentant à eux seuls la majorité des élus de cette législature, parlant au nom de la principale force de la majorité de gauche de l'Assemblée nationale, témoins et garants de l'adhésion d'une large majorité du peuple français à la politique définie par le Président de la République, François Mitterrand, politique qui constitue la charte de l'action gouvernementale, ils savent que c'est sur eux que comptent les Françaises et les Français pour faire reculer les injustices sociales, protéger et développer les libertés, ouvrir la voie à un nouveau type de société où l'homme et la nature ne seront plus sacrifiés à la recherche du profit.

Il leur appartient de mettre en œuvre, au plan parlementaire, la politique pour laquelle François Mitterrand a été élu le 10 mai 1981, une politique nouvelle, audacieuse et généreuse, marquée par une volonté de changement profond.

Cette volonté s'est exprimée le 10 mai et le 21 juin 1981. Les Français ont dit, avec nous, qu'il n'était pas vrai que la France soit condamnée au déclin, les travailleurs à l'insécurité, les citoyens à toujours moins de liberté. Ils pensent, avec nous, qu'un grand peuple ne supporte pas longtemps d'être privé d'un grand dessein, et qu'il est temps que la France renoue avec l'inspiration des hautes heures de son histoire. Ce changement, qu'ils ont voulu, est d'ores et déjà engagé : il continuera. Les engagements pris par le Président de la République, et par chaque député socialiste, devant le corps électoral, seront tenus. Ce changement se fera, comme il a commencé, par la voie démocratique, à partir de la volonté exprimée par le suffrage universel. Il comportera en particulier les nouvelles mesures de justice sociale et d'élévation de ressources des plus défavorisés, qui devront être prises dès les prochains mois. Il se poursuivra par étapes, selon un rythme de transformation qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte vers l'extérieur, des nécessaires équilibres économiques et financiers. Tout sera fait pour que ceux qui produisent les richesses de la nation reçoivent enfin leur juste part de la croissance du revenu national, pour diminuer le temps de travail et donner à tous le temps de vivre, pour faire reculer le chômage, fléau de la société capitaliste et problème central de notre temps.

Mais les désordres et les injustices dont souffre notre pays ne seront surmontés que si de profondes transformations interviennent dans notre système économique et social. Les députés socialistes, comme tout le parti socialiste, agiront dans cette perspective. L'élargissement notable du secteur public dégagera notre économie de l'emprise des grands monopoles industriels et financiers. Il est la condition d'une planification démocratique qui organisera le développement harmonieux de notre économie et la répartition plus équitable des richesses de notre pays.

L'élargissement des pouvoirs des travailleurs et de la responsabilité des citoyens, dans les entreprises et sur les plans local, départemental, régional comme les expériences autogestionnaires dans les entreprises du secteur public seront la pointe avancée d'un effort général pour la démocratisation de la vie sociale. La suppression des tutelles et le transfert aux collectivités locales de pouvoirs et de ressources appartenant actuellement à l'Etat seront réalisés en même temps qu'il sera apporté une réponse positive aux aspirations des populations des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer à plus de justice et de liberté.

Ces réformes de structures prépareront un « nouveau modèle » de croissance, dont la finalité sera l'homme. A l'heure où ils ont à répondre à la confiance du pays, les députés socialistes n'oublient pas que la crise de notre civilisation est aussi une crise morale et culturelle, et que la dimension essentielle du socialisme autogestionnaire est celle de la liberté. C'est pourquoi ils agissent avec toutes les forces vives du pays, en coopération avec les organisations syndicales, les associations de toute sorte, les groupements culturels et de jeunesse. La démocratie

ne vit que par l'engagement, en union avec les élus, du plus grand nombre des citoyens et de leurs organisations et groupements les plus divers. Le député socialiste est l' élu de la démocratie vivante.

Les socialistes savent que la paix est la première condition de bonheur des hommes. Les députés socialistes, profondément attachés à l'indépendance nationale, œuvreront pour desserrer l'hégémonie des superpuissances, condition à la fois du développement des pays du tiers monde, de l'avènement d'une Europe démocratique et de la consolidation de la paix. Ils agiront pour une politique effective de désarmement et d'abord pour stopper la dissémination des armes nucléaires. Ils contribueront à l'établissement de nouveaux rapports économiques entre les pays industriellement avancés et les peuples du tiers monde, car il ne peut y avoir d'ordre international pacifique et harmonieux quand des continents entiers sont condamnés à la misère.

Les députés socialistes sont les élus du peuple, ils sont les élus du monde du travail. Des forces immenses et qui représentent la France qui travaille et qui peine vont continuer avec nous leur combat pour plus de justice et de bonheur, leur combat pour l'avenir, pour construire une France plus fraternelle.

Les députés socialistes savent, avec le Président de la République, que l'action qui commence doit être de longue durée pour réussir pleinement. Ils mesurent les responsabilités historiques qui leur incombent, à l'heure où peut se réaliser, en France et devant tous les peuples, l'alliance du socialisme et de la liberté. Ils savent quels grands devoirs leur dicte le choix du peuple français. Ils feront tout pour être dignes de la confiance du pays.

Signée de MM. Maurice Adevah-Pœuf, Jean-Marie Alaize, Jean Anciant, Robert Aumont, Jean Auroux, François Autain, Mme Edwige Avice, MM. Jacques Badet, Jean-Pierre Balligand, Georges Bally, Gérard Bapt, Bernard Bardin, Claude Bartoloné, Philippe Bassinet, Jean-Claude Bateux, Umberto Battist, Raoul Bayou, Jean Beauvils, Jean Beaufort, Guy Bêche, Jacques Becq, Roland Beix, André Bellon, Jean-Michel Belorgey, Serge Beltrame, Georges Benedetti, Daniel Benoist, Michel Beregovoy, Jean Bernard, Pierre Bernard, Roland Bernard, Michel Berson, Wilfrid Bertile, Louis Besson, André Billardon, Alain Billon, Paul Bladt, Jean-Marie Bockel, Gilbert Bonnemaison, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Pierre Bourguignon, Jean-Pierre Braine, Maurice Briand, Alain Brune, Jacques Cambolive, Roland Carraz, Michel Carlelet, Raoul Cartraud, Jean-Claude Cassaing, Laurent Cathala, Robert de Caumont, André Cellard, André Chandernagor, Guy Chanfrault, Robert Chapuis, Gilles Charpentier, Michel Charzat, Albert Chaubard, Guy-Michel Chauveau, Alain Chénard, Mme Annette Chepsy-Léger, MM. Daniel Chevalier, Jean-Pierre Chevènement, Didier Chouat, Michel Coffineau, Georges Colain, Gérard Collomb, Jean-Hugues Colonna, Jean-Pierre Cot, Mme Edith Cresson, MM. Louis Darinot, Gaston Defferre, Marcel Dehoux, Bertrand Delanoë, André Delehedde, André Delelis, Henry Delisle, Albert Denvers, Bernard Derosier, Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Paul Desgranges, Jean-Claude Dessenin, Jean-Pierre Destrade, Paul Dhaille, Yves Dollo, Raymond Douyère, René Drouin, Hubert Dubedout, Roland Dumas, Jean-Louis Dumont, Dominique Dupilet, Guy Durbec, Jean-Paul Durieux, Roger Duroure, Job Durupt, Henri Emmanuelli, Manuel Escutia, Claude Estier, Claude Evin, Laurent Fabius, Alain Faugaret, Mme Berthe Fievet, MM. Georges Fillioud, Jacques Fleury, Roland Florian, Pierre Forgues, Raymond Forni, Jean-Pierre Fourre, Joseph Franceschi, Georges Frèche, Marc Fromion, Jean-Pierre Cabarrou, René Gaillard, Max Gallo, Pierre Garmendia, Marcel Garrouste, Mme Françoise Gaspard, MM. Jean Gatel, Claude Germon, Joseph Gourmelon, Christian Goux, Hubert Gouze, Gérard Gouzes, Léo Grézard, Pierre Guidoni, Jacques Guyard, Gérard Haesebroeck, Alain Hauteceeur, Kléber Haye, Charles Henu, Edmond Hervé, Gérard Houteer, Roland Huguët, Jacques Iluyghues des Etages, Jean Ibanes, Gérard Istace, Mme Marie Jacq, MM. Pierre Jagoret, Frédéric Jalton, Noël Joseph, Lionel Jospin, Charles Josselin, Alain Journet, Pierre Joxe, André Labarrère, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagrce, André Laignel, Mme Catherine Lalumière, MM. Michel Lambert, Louis Leng, Roger Lassale, Jean Laurain, André Laurent, Charles Laurisergues, Jacques Lavédrin, Georges Le Bail, Jean-Pierre Le Coadic, Mme Marie-France Leclair, MM. Jean-Yves Le Drian, Robert Le Foll, Bernard Lefranc, Jean Le Garrec, Jean Le Gars, André Lejeune, Georges Lemoine, Guy Lengagne, Jean-Jacques Leonetti, Louis Le Pensec, André Lotte, Bernard Madrelle, Jacques Mahéas, Guy Malandain, Robert Malgras, Martin Malvy, Philippe Marchand, Roger Mas, Marius Masse, Pierre Mauroy, Jacques Mellick, Joseph Menga, Louis Mermaz, Pierre Métais, Charles Metzinger, Louis Mexandeau, Claude Michel, Henri Michel Jean-Pierre Michel, Gilbert Mitterrand, Marcel

Mocœur, Mme Christiane Mora, MM. Paul Moreau, François Morcelette, Jean Natiez, Mmes Véronique Neiertz, Paulette Neveux, MM. Arthur Notebart, Christian Nucci, Jean-André Oehler, René Olmeta, Pierre Ortet, Mmes Jacqueline Ossciin, Marie-Thérèse Patrat, MM. Jean-Pierre Pénicaut, Rodolphe Pesce, Jean Peuziat, Louis Philibert, Christian Pierret, Lucien Pignion, Joseph Pinard, Charles Pistre, Jean-Paul Planchou, Bernard Poingnant, Jean Poperen, Jean-Claude Portheault, Maurice Fourchon, Henri Prat, Pierre Prouvost, Jean Proveux, Mme Nicole Questiaux, MM. Paul Quilès, Noël Ravassard, Alex Raymond, Amédée Renault, Alain Richard, Louis Robin, Michel Rocard, Alain Rodet, Jean Rousseau, Michel Sainte-Marie, Jean-Pierre Santa Cruz, Jacques Santrot, Michel Sapin, Georges Sarre, Alain Savary, Bernard Schreiner, Gilbert Sénéas, Mme Odile Sicard, M. René Souchon, Mmes Renée Soum, Marie-Josèphe Sublet, MM. Michel Suchod, Jean-Pierre Sueur, Pierre Tabanou, Dominique Taddei, Yves Tavernier, Jean-Michel Testu, Luc Tinsseau, Yvon Tondon, Mme Ghislaine Toutain, MM. Edmond Vacant, Guy Vadepied, Jean Valroff, Bruno Vennin, Joseph Vidal, Bernard Villette, Alain Vivien, Hervé Vouillot, Marcel Wacheux, Claude Wilquin, Jean-Pierre Worms.

#### GRUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE

Les députés soussignés déclarent constituer à ce jour un groupe qui prend le nom de groupe du rassemblement pour la République. Résolus à défendre les valeurs essentielles de la société de liberté, de responsabilité et de justice auxquelles le peuple français demeure attaché, ils assignent notamment à l'action de leur groupe les objectifs suivants :

Maintenir l'indépendance de la France sans compromis et sans allégeance à l'égard de quiconque, et, pour cela, développer et renforcer en priorité la force nucléaire de dissuasion, poursuivre une politique de détente, d'entente et de coopération avec tous les peuples, participer à la construction d'une Europe des réalités, confédérale et indépendante, resserrer nos liens de fraternité avec tous les pays méditerranéens, apporter notre aide aux peuples africains par la réalisation d'une alliance pour le développement ;

Veiller au fonctionnement régulier des institutions que le peuple s'est librement données et les défendre notamment contre toute mesure ou pratique contraire à l'esprit de la V<sup>e</sup> République voulue par le général de Gaulle et de nature à favoriser la renaissance de l'influence des partis ;

Mettre en œuvre le grand projet de la participation qui seule peut assurer la démocratie dans l'entreprise et dans la cité ;

Assurer la sécurité des personnes et des biens par l'affirmation de l'autorité de l'Etat, indispensable au fonctionnement de la démocratie qui est fondée sur le respect, par tous, de la loi, expression de la volonté du peuple ;

Faire entrer dans la réalité le droit au travail reconnu par la Constitution et dans ce but soutenir une politique de l'économie fondée sur la recherche du plein emploi ;

Préserver la liberté d'entreprendre afin que s'affirme l'esprit de responsabilité et que soient libérées les forces nécessaires à l'expansion de l'économie ;

Contribuer à l'expansion économique et culturelle de la France par un effort particulier en faveur de la recherche scientifique, des industries de haute technologie, par le maintien du programme d'indépendance énergétique et le développement des énergies nouvelles, et par l'orientation de l'activité nationale vers les grands domaines du futur : la mer et l'espace ;

Renforcer la solidarité nationale et avant tout promouvoir une politique globale de la famille qui permette à la France d'assurer son équilibre social et de garantir sa richesse en hommes ; préserver une liberté réelle de l'enseignement ; réaliser l'égalité des chances pour tous les enfants ; accélérer les efforts accomplis en faveur des plus défavorisés des Français, notamment les travailleurs les plus modestes, les personnes âgées, les handicapés et les isolés ; assurer dans tous les domaines l'épanouissement de la personne humaine ;

Assurer l'expansion économique et le développement social des départements et territoires d'outre-mer en renforçant nos liens de solidarité nationale au sein de la République.

Signée de MM. Vincent Ansqer, Emmanuel Aubert, Michel Barnier, Pierre Bas, Jacques Baumel, Christian Bergelin, Benjamin Brial, Jean-Charles Cavallé, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Paul Charé, Serge Charles, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Cointat, Maurice Cornette, Roger Corréze, Pierre-Bernard Cousté, Maurice Couve de Murville, Michel Debré, Georges Delatre, André Durr, Jean Falala, François Fillon, Gaston Flosse, Roger Fossé, Jean Foyer, Robert Galley, Pierre Gascher, Henri

de Gastines, Antoine Gissinger, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Charles Haby, Jean Hamelin, Mme Nicole de Hauteclocque, MM. Michel Inchauspé, Didier Julia, Gabriel Kasperreit, Pierre-Charles Krieg, Claude Labbé, René La Combe, Jacques Lafleur, Yves Lancien, Marc Lauriol, Jean de Lipkowski, Claude-Gérard Marcus, Jacques Marette, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Messmer, Charles Miossec, Mme Hélène Missoffe, MM. Jean Narquin, Michel Noir, Roland Nungesser, Régis Perbet, Michel Péricard, Camille Petit, Etienne Pinte, Bernard Pons, Jean de Préaumont, Pierre Raynal, Jean-Paul de Rocca Serra, Hyacinthe Santoni, Pierre Sauvaigo, Philippe Séguin, Germain Sprauer, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Valleix, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume, Robert Wagner, Pierre Weisenhorn.

#### GRUPE UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE

Unis au centre de la vie politique, les députés soussignés décident de constituer un groupe parlementaire dénommé « union pour la démocratie française ».

Les députés de l'U. D. F. veilleront au maintien rigoureux, non seulement dans leur principe, mais aussi dans leurs pouvoirs

Français, et fidèles au projet « Démocratie française », ils assumeront pleinement, avec fermeté et vigilance, leur mission législative et de contrôle du Gouvernement, en fonction des intérêts permanents du pays.

Signée de MM. Edmond Alphandery, François d'Aubert, Jacques Barrot, Henri Baudouin, Henri Bayard, Jean Bégault, Claude Birraux, Jacques Blanc, Christian Bonnet, Loïc Bouvard, Jean Briane, Jean Brocard, Jean-Marie Caro, Pascal Clément, Jean-Marie Daillet, Georges Delfosse, Charles Deprez, Jean Desanlis, Maurice Dousset, Adrien Durand, Charles Fèvre, Jean-Paul Fuchs, Gilbert Gantier, Jean-Claude Gaudin, Francis Geng, Germain Gengenwin, René Haby, Emmanuel Hamel, Emile Koehl, François Léotard, Roger Lestas, Alain Madelin, Raymond Marcellin, Joseph-Henri Maujouan du Gasset, Alain Mayoud, Pierre Méhaignerie, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Pierre Micaux, Charles Millon, Mme Louise Moreau, MM. Michel d'Ornano, Francisque Perrut, Jean Proriot, André Rassinot, Yves Sautier, Jean Seiflinger, Jean-Pierre Soisson, Bernard Stasi, Olivier Stirn, Claude Wolff.

#### GRUPE COMMUNISTE

Le parti communiste français agit pour construire un socia-

La garantie et l'extension des droits et libertés démocratiques des travailleurs et des citoyens afin qu'ils puissent mieux participer aux choix et aux décisions dans les différents domaines de la vie sociale ;

La démocratisation de l'Etat, des institutions, de la vie politique, la décentralisation des pouvoirs, avec notamment l'instauration de la représentation proportionnelle à toutes les élections, la création d'un véritable pouvoir régional avec une Assemblée élue au suffrage universel direct, l'extension des pouvoirs et des moyens des communes et des départements ;

L'action pour le désarmement et pour la paix, pour la coopération internationale et la liberté d'action de la France.

Une telle orientation répond à l'intérêt du peuple et de la nation. Les députés communistes se donnent pour tâche au cours de la VII<sup>e</sup> législature de défendre à l'Assemblée nationale cette politique de progrès social, d'expansion économique, d'indépendance nationale, de liberté et de paix. Ils le feront avec la préoccupation permanente de contribuer à l'union de toutes les forces populaires et d'assurer à la majorité de gauche une activité constructive et durable.

Signée de MM. Gustave Ansart, François Asensi, Paul Balmigère, Jean-Jacques Barthe, Alain Bocquet, Jacques Brunhes, Georges Bustin, Paul Chomat, Jean Combasteil, Michel Couillet, Guy Ducloné, André Duroméa, Lucien Dutard, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Dominique Frelaut, Edmond Garcin, Mme Colette Gœuriot, MM. Georges Gosnat, Georges Hage, Guy Hermier, Mme Adrienne Horvath, MM. Parfait Jans, Jean Jarosz, Emile Jourdan, André Lajoinie, Joseph Legrand, Daniel Le Meur, Louis Maisonnat, Georges Marchais, Robert Montdargent, Maurice Nilès, Louis Odruc, Vincent Porelli, Jack Ralite, Roland Renard, René Rieubon, Marcel Rigout, Jacques Rimbault, Emile Roger, André Soury, André Tourné, Théo Vial-Massat, Pierre Zarka.

#### Composition des groupes.

Listes des membres des groupes remises à la présidence de l'Assemblée nationale le 2 juillet 1981, en application de l'article 19 du règlement de l'Assemblée nationale.

#### GROUPE SOCIALISTE (265 membres.)

MM. Maurice Adevah-Pœuf, Jean-Marie Alaize, Jean Anciant, Robert Aumont, Jean Auroux, François Autain, Mme Edwige Avice, MM. Jacques Badet, Jean-Pierre Balligand, Georges Bally, Gérard Bapt, Bernard Bardin, Claude Bartoloné, Philippe Bassinet, Jean-Claude Bateau, Umberto Battist, Raoul Bayou, Jean Beaufils, Jean Beaufort, Guy Béche, Jacques Becq, Roland Beix, André Bellon, Jean-Michel Belorgey, Serge Beltrame, Georges Benedetti, Daniel Benoist, Michel Bérégovoy, Jean Bernard, Pierre Bernard, Roland Bernard, Michel Berson, Wilfrid Bertile, Louis Besson, André Billardon, Alain Billon, Paul Bladt, Jean-Marie Bockel, Gilbert Bonnemaison, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron (Charen'e), Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Pierre Bourguignon, Jean-Pierre Braine, Maurice Briand, Alain Brun, Jacques Cambolive, Roland Carraz, Michel Carlelet, Raoul Carraud, Jean-Claude Cassaing, Laurent Cathala, Robert de Caumont, André Cellard, André Chandernagor, Guy Chanfrault, Robert Chapuis, Gilles Charpentier, Michel Charzat, Albert Chaubard, Guy-Michel Chauveau, Alain Chénard, Mme Annette Chepy-Léger, MM. Daniel Chevalier, Jean-Pierre Chevènement, Didier Chouat, Michel Coffineau, Georges Colain, Gérard Collob, Jean-Hugues Colonna, Jean-Pierre Col, Mme Edith Cresson, MM. Louis Darinot, Gaston Defferre, Marcel Dehoux, Bertrand Delanoé, André Delehedde, André Delelis, Henry Delisle, Albert Denvers, Bernard Derosier, Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Paul Desgranges, Jean-Claude Dessenin, Jean-Pierre Destrade, Paul Dhaille, Yves Dollo, Raymond Douyère, René Drouin, Hubert Duhédout, Roland Dumas, Jean-Louis Dumont, Dominique Dupilet, Guy Durbec, Jean-Paul Durieux, Roger Duroure, Job Durupt, Henri Emmanuelli, Manuel Escutia, Claude Estier, Claude Evin, Laurent Fabius, Alain Faugaret, Mme Berthe Fievet, MM. Georges Fillioud, Jacques Fleury, Roland Florian, Pierre Forgues, Raymond Forni, Jean-Pierre Fourre, Joseph Franceschi, Georges Frêche, Marc Fromion, Jean-Pierre Gabarrou, René Gaillard, Max Gallo, Pierre Garmendia, Marcel Garrouste, Mme Françoise Gaspard, MM. Jean Gatel, Claude Germon, Joseph Gourmelon, Christian Goux, Hubert Guoze, Gérard Guozes, Léo Gréard, Pierre Guidoni, Jacques Guyard, Gérard Haesebroeck, Alain Hauteœur, Kléber Haye, Charles Hernu, Edmond Hervé, Gérard Houteer, Roland

Huguet, Jacques Huyghues des Etages, Jean Ibanes, Gérard Istace, Mme Marie Jacq, MM. Pierre Jagore, Frédéric Jalton, Noël Joseph, Lionel Jospin, Charles Josselin, Alain Journet, Pierre Joxe, André Labarrère, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagorce, André Laignel, Mme Catherine Lalumière, MM. Miche<sup>l</sup> Lambert, Louis Lareng, Roger Lassale, Jean Laurain, André Laurent, Charles Laurissergues, Jacques Lavédrine, Georges Le Baill, Jean-Pierre Le Coadic, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Yves Le Drian, Robert Le Foll, Bernard Lefranc, Jean Le Garrec, Jean Le Gars, Andre Lejeune, Georges Lemoine, Guy Lengagne, Jean-Jacques Léonetti, Louis Le Pensec, André Lotte, Bernard Madrelle, Jacques Mahéas, Guy Malandain, Robert Malgras, Martin Malvy, Philippe Marchand, Roger Mas, Marius Masse, Pierre Mauroy, Jacques Mellick, Joseph Menga, Louis Mermaz, Pierre Metais, Charles Metzinger, Louis Mexandeau, Claude Michel, Henri Michel, Jean-Pierre Michel, Gilbert Mitterrand, Marcel Moccœur, Mme Christiane Mora, MM. Paul Moreau, François Mortelette, Jean Natiez, Mmes Véronique Nieertz, Paulette Nevoux, MM. Arthur Notebart, Christian Nucci, Jean-André Ochler, René Oimeta, Pierre Ortet, Mmes Jacqueline Osselin, Marie-Thérèse Patrat, MM. Jean-Pierre Pénicaud, Rodolphe Pesce, Jean Peuziat, Louis Philibert, Christian Pierret, Lucien Pignion, Joseph Pinard, Charles Pistre, Jean-Paul Planchou, Bernard Poignant, Jean Poperen, Jean-Claude Porthault, Maurice Pourchon, Henri Prat, Pierre Prouvost, Jean Proveux, Mme Nicole Questiaux, MM. Paul Quilès, Noël Ravassard, Alex Raymond, Amédée Renault, Alain Richard, Louis Robin, Michel Rocard, Alain Rodet, Jean Rousseau, Michel Sainte-Marie, Jean-Pierre Sarra Cruz, Jacques Santrot, Michel Sapin, Georges Sarre, Alain Savary, Bernard Schreiner, Gilbert Sénéas, Mme Odile Sicard, M. René Souchon, Mmes Renée Soum, Marie-Josèphe Sublet, MM. Michel Suchod, Jean-Pierre Sueur, Pierre Tabanou, Dominique Taddei, Yves Tavernier, Jean-Michel Testu, Luc Tinseau, Yvon Tondon, Mme Ghislaine Toutain, MM. Edmond Vacant, Guy Vadepiéd, Jean Valroff, Bruno Vennin, Joseph Vidal, Bernard Vilette, Alain Vivien, Hervé Vouillot, Marcel Wacheux, Claude Wilquin, Jean-Pierre Worms.

Le président du groupe,  
PIERRE JOXE.

#### Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement. (20 membres.)

MM. François Abadie, Nicolas Alfonsi, Jean-Michel Baylet, Alain Bonnet, Elie Castor, Aimé Césaire, Michel Crépeau, Pierre Dabiez, Jean-Pierre Defontaine, Paul Duraffour, Maurice Faure, Mme Gisèle Halimi, MM. Raymond Julien, François Loncle, Jean-Paul Luisi, François Massot, Albert Pen, Roch Pidjot, Jean Rigal, Jean Zuccarelli.

#### GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE (79 membres.)

MM. Vincent Ansquer, Emmanuel Aubert, Michel Barnier, Pierre Bas, Jacques Baumel, Christian Bergelin, Benjamin Brial, Jean-Charles Cavaillé, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Paul Charé, Serge Charles, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Cointat, Maurice Cornette, Roger Corrèze, Pierre-Bernard Cousté, Maurice Couve de Murville, Michel Debré, Georges Delatre, André Durr, Jean Falala, François Fillon, Gaston Flosse, Roger Fossé, Jean Foyer, Robert Galley, Pierre Gascher, Henri de Gastines, Antoine Gissingier, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Charles Haby, Jean Hamelin, Mme Nicole de Hauteclouque, MM. Michel Inchauspé, Didier Julia, Gabriel Kaspereit, Pierre-Charles Krieg, Claude Labbé, René La Combe, Jacques Lafleur, Yves Lancien, Marc Lauriol, Jean de Lipkowski, Claude-Gérard Marcus, Jacques Murette, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Messmer, Charles Miossec, Mme Hélène Missoffe, MM. Jean Narquin, Michel Noir, Roland Nungesser, Régis Perbet, Michel Péricard, Camille Petit, Etienne Pinte, Bernard Pons, Jean de Préaumont, Pierre Raynal, Jean-Paul de Rocca Serra, Hyacinthe Santoni, Pierre Sauvaigo, Philippe Séguin, Germain Sprauer, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Valleix, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume, Robert Wagner, Pierre Weisenhorn.

Le président du groupe,  
CLAUDE LABBÉ.

#### Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement. (9 membres.)

MM. Pierre de Benouville, Emile Bizet, Marcel Dassault, Xavier Deniau, Edouard Frédéric-Dupont, Pierre Godefroy, Mme Florence d'Harcourt, MM. Jacques Médecin, Lucien Richard.



**GROUPE UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE**  
(51 membres.)

MM. Edmond Alphondevy, François d'Aubert, Jacques Barrot, Henri Baudouin, Henri Bayard, Jean Bégault, Claude Birraux, Jacques Blanc, Christian Bonnet, Loïc Bouvard, Jean Briane, Jean Brocard, Jean-Marie Caro, Pascal Clément, Jean-Marie Daillet, Georges Delfosse, Charles Deprez, Jean Desanlis, Maurice Doussset, Adrien Durand, Charles Fèvre, Jean-Paul Fuchs, Gilbert Gantier, Jean-Claude Gaudin, Francis Geng, Germain Gengenwin, René Haby, Emmanuel Hamel, Emile Koehl, François Léotard, Roger Lestas, Alain Madelin, Raymond Marcellin, Joseph-Henri Maujouiian du Gasset, Alain Mayoud, Pierre Méhaignerie, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Pierre Micaux, Charles Millon, Mme Louise Moreau, MM. Michel d'Ornano, Francisque Perrut, Jean Proriol, André Rossinot, Yves Sautier, Jean Seiflinger, Jean-Pierre Soisson, Bernard Stasi, Olivier Stirn, Claude Wolff.

*Le président du groupe,*  
JEAN-CLAUDE GAUDIN.

*Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement.*  
(11 membres.)

MM. Raymond Barre, Marcel Bigcard, Albert Brochard, Marcel Esdras, Jacques Fouchier, François d'Harcourt, Maurice Ligot, Gilbert Mathieu, Paul Pernin, Jean Rigaud, Victor Sablé.

**GROUPE COMMUNISTE**  
(43 membres.)

MM. Gustave Ansart, François Avoisi, Paul Balmigère, Jean-Jacques Barthe, Alain Bocquet, Jacques Brunhes, Georges Bustin, Paul Chomat, Jean Combastel, Michel Couillet, Guy Ducloné, André Duroméa, Lucien Dutard, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Dominique Frelaut, Edmond Garcin, Mme Colette Goeuriot, MM. Georges Gosnat, Georges Hage, Guy Hermier, Mme Adrienne Horvath, MM. Parfait Jans, Jean Jarosz, Emile Jourdan, André Lajoinie, Joseph Legrand, Daniel Le Meur, Louis Maisonnat, Georges Marchais, Robert Montdargent, Maurice Nilès, Louis Odru, Vincent Porelli, Jack Ralite, Roland Renard, René Rieubon, Marcel Rigout, Jacques Rimbault, Emile Roger, André Soury, André Tourné, Théo Vial-Massat, Pierre Zarka.

*Le président du groupe,*  
ANDRÉ LAJOINIE.

*Apparenté aux termes de l'article 19 du règlement.*  
(1 membre.)

M. Ernest Moutoussamy.

**LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE**  
(11.)

MM. André Auzingt, Jean-Guy Branger, Jean Fontaine, Jean Giovannelli, Jean-François Hory, Xavier Hunault, Jean-Pierre Kucheida, François Patriat, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Adrien Zeller.

**Dépôt d'un rapport de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.**

J'ai reçu de M. le président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, en application de l'article 164 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958, un rapport sur les opérations de l'année 1980.

Ce rapport sera distribué.

**Bureau d'âge.**  
(Séance du 2 juillet 1981.)

*Président d'âge.*

M. Marcel Dassault.

*Secrétaires d'âge.*

M. François Fillon.  
M<sup>me</sup> Annette Chepy-Léger.  
M. Jean-Paul Charié.

MM. Michel Sapin.  
Jean-Pierre Le Coadic.  
Claude Barilloné.

**LISTE DES DÉPUTÉS PAR CIRCONSCRIPTIONS**

Communiquée par M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en application de l'article L.O. 179 du code électoral.

**I. — DÉPARTEMENTS DE LA METROPOLE**

**01 - Ain.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Robin (Louis).  
2<sup>e</sup> — ..... Millon (Charles).  
3<sup>e</sup> — ..... Ravassard (Noël).

**02 - Aisne.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Aumont (Robert).  
2<sup>e</sup> — ..... Le Meur (Daniel).  
3<sup>e</sup> — ..... Balligand (Jean-Pierre).  
4<sup>e</sup> — ..... Renard (Roland).  
5<sup>e</sup> — ..... Lefranc (Bernard).

**03 - Allier.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Desgrange (Jean-Paul).  
2<sup>e</sup> — ..... Chaubard (Gilbert).  
3<sup>e</sup> — ..... Lajoinie (André).  
4<sup>e</sup> — ..... Belorgey (Jean-Michel).

**04 - Alpes-de-Haute-Provence.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Massot (François).  
2<sup>e</sup> — ..... Bellon (André).

**05 - Alpes (Hautes-).**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Chevallier (Daniel).  
2<sup>e</sup> — ..... de Caumont (Robert).

**06 - Alpes-Maritimes.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Gallo (Max).  
2<sup>e</sup> — ..... Médecin (Jacques).  
3<sup>e</sup> — ..... Colonna (Jean-Hugues).  
4<sup>e</sup> — ..... Aubert (Emmanuel).  
5<sup>e</sup> — ..... M<sup>me</sup> Moreau (Louise).  
6<sup>e</sup> — ..... M. Sauvaigo (Pierre).

**07 - Ardèche.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Chapuis (Robert).  
2<sup>e</sup> — ..... Perbet (Légis).  
3<sup>e</sup> — ..... Alaize (Jean-Marie).

**08 - Ardennes.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Mas (Roger).  
2<sup>e</sup> — ..... Istace (Gérard).  
3<sup>e</sup> — ..... Charpentier (Gilles).

**09 - Ariège.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Bonrepaux (Augustin).  
2<sup>e</sup> — ..... Ibanes (Jean).

**10 - Aube.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Micaux (Pierre).  
2<sup>e</sup> — ..... Galley (Robert).  
3<sup>e</sup> — ..... Carletet (Michel).

**11 - Aude.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Vidal (Joseph).  
2<sup>e</sup> — ..... Guidoni (Pierre).  
3<sup>e</sup> — ..... Cambolive (Jacques).

**12 - Aveyron.**

1<sup>re</sup> circonscription..... MM. Briane (Jean).  
2<sup>e</sup> — ..... Rigal (Jean).  
3<sup>e</sup> — ..... Godfrain (Jacques).

**13 - Bouches-du-Rhône.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Santoni (Hyacinthe).
2 <sup>e</sup>	—	Gaudin (Jean-Claude).
3 <sup>e</sup>	—	Defferre (Gaston).
4 <sup>e</sup>	—	Hermier (Guy).
5 <sup>e</sup>	—	Olméda (René).
6 <sup>e</sup>	—	Garcin (Edmond).
7 <sup>e</sup>	—	Leonetti (Jean-Jacques).
8 <sup>e</sup>	—	Masse (Marius).
9 <sup>e</sup>	—	Philibert (Louis).
10 <sup>e</sup>	—	Rieubon (René).
11 <sup>e</sup>	—	Porelli (Vincent).

**14 - Calvados.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Mexandeau (Louis).
2 <sup>e</sup>	—	Delisle (Henry).
3 <sup>e</sup>	—	d'Ornano (Michel).
4 <sup>e</sup>	—	d'Harcourt (François).
5 <sup>e</sup>	—	Stirn (Olivier).

**15 - Cantal.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Souchon (René).
2 <sup>e</sup>	—	Raynal (Pierre).

**16 - Charente.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Boucheron (Jean-Michel).
2 <sup>e</sup>	—	Villette (Bernard).
3 <sup>e</sup>	—	Soury (André).

**17 - Charente-Maritime.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Crépeau (Michel).
2 <sup>e</sup>	—	Branger (Jean-Guy).
3 <sup>e</sup>	—	Beix (Roland).
4 <sup>e</sup>	—	Marchand (Philippe).
5 <sup>e</sup>	—	de Lipkowska (Jean).

**18 - Cher.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Rimbault (Jacques).
2 <sup>e</sup>	—	Rousseau (Jean).
3 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Fiévet (Berthe).

**19 - Corrèze.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Combasteil (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Cassaing (Jean-Claude).
3 <sup>e</sup>	—	Chirac (Jacques).

**2 A - Corse-du-Sud.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Alfonsi (Nicolas).
2 <sup>e</sup>	—	de Rocca Serra (Jean-Paul).

**2 B - Haute-Corse.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Zuccarelli (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Luisi (Jean-Paul).

**21 - Côte-d'Or.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Carraz (Roland).
2 <sup>e</sup>	—	Vouillot (Hervé).
3 <sup>e</sup>	—	Patriat (François).
4 <sup>e</sup>	—	Mathieu (Gilbert).

**22 - Côtes-du-Nord.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Dollo (Yves).
2 <sup>e</sup>	—	Josselin (Charles).
3 <sup>e</sup>	—	Chouat (Didier).
4 <sup>e</sup>	—	Briand (Maurice).
5 <sup>e</sup>	—	Jagoret (Pierre).

**23 - Creuse.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Lejeune (André).
2 <sup>e</sup>	—	Chandernagor (André).

**24 - Dordogne.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Dumas (Roland).
2 <sup>e</sup>	—	Suchod (Michel).
3 <sup>e</sup>	—	Bonnet (Alain).
4 <sup>e</sup>	—	Dutard (Lucien).

**25 - Doubs.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Pinard (Joseph).
2 <sup>e</sup>	—	Bêche (Guy).
3 <sup>e</sup>	—	Vuillaume (Roland).

**26 - Drôme.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Pesce (Rodolphe).
2 <sup>e</sup>	—	Michel (Henri).
3 <sup>e</sup>	—	Fillioud (Georges).

**27 - Eure.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Tinséau (Luc).
2 <sup>e</sup>	—	Michel (Claude).
3 <sup>e</sup>	—	Louche (François).
4 <sup>e</sup>	—	Deschaux-Beaume (Fredy).

**28 - Eure-et-Loir.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	M. Lemoine (Georges).
2 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Gaspard (Françoise).
3 <sup>e</sup>	—	M. Dousset (Maurice).

**29 - Finistère.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Poignant (Bernard).
2 <sup>e</sup>	—	Gourmelon (Joseph).
3 <sup>e</sup>	—	Goasduff (Jean-Louis).
4 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Jacq (Marie).
5 <sup>e</sup>	—	MM. Miossec (Charles).
6 <sup>e</sup>	—	Beaufort (Jean).
7 <sup>e</sup>	—	Peuziat (Jean).
8 <sup>e</sup>	—	Le Pensec (Louis).

**30 - Gard.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Jourdan (Emile).
2 <sup>e</sup>	—	Benedetti (Georges).
3 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Horvath (Adrienne).
4 <sup>e</sup>	—	M. Journet (Alain).

**31 - Garonne (Haute-).**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Savary (Alain).
2 <sup>e</sup>	—	Bapt (Gérard).
3 <sup>e</sup>	—	Lareng (Louis).
4 <sup>e</sup>	—	Raymond (Alex).
5 <sup>e</sup>	—	Houteur (Gérard).
6 <sup>e</sup>	—	Ortet (Pierre).

**32 - Gers.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Laborde (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Cellard (André).

**33 - Gironde.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Valleix (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Chaban-Delmas (Jacques).
3 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Lalumière (Catherine).
4 <sup>e</sup>	—	MM. Garmençia (Pierre).
5 <sup>e</sup>	—	Julien (Raymond).
6 <sup>e</sup>	—	Sainte-Marie (Michel).
7 <sup>e</sup>	—	Haye (Kléber).
8 <sup>e</sup>	—	Iagorce (Pierre).
9 <sup>e</sup>	—	Mittérand (Gilbert).
10 <sup>e</sup>	—	Madrelle (Bernard).

**34 - Hérault.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Frêche (Georges).
2 <sup>e</sup>	—	Sénès (Gilbert).
3 <sup>e</sup>	—	Lacombe (Jean).
4 <sup>e</sup>	—	Balmigère (Paul).
5 <sup>e</sup>	—	Bayou (Raoul).

**35 - Ille-et-Vilaine.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Ilervé (Edmond).
2 <sup>e</sup>	—	Boucheron (Jean-Michel).
3 <sup>e</sup>	—	Méhaignerie (Pierre).
4 <sup>e</sup>	—	Madelin (Alain).
5 <sup>e</sup>	—	Cointat (Michel).
6 <sup>e</sup>	—	Hamelin (Jean).

**36 - Indre.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Sapin (Michel).
2 <sup>e</sup>	—	Laignel (André).
3 <sup>e</sup>	—	Renault (Amédée).

**37 - Indre-et-Loire.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Royer (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Testu (Jean-Michel).
3 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Mora (Christiane).
4 <sup>e</sup>	—	M. Proveux (Jean).

**38 - Isère.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	M <sup>me</sup> Sicard (Odile).
2 <sup>e</sup>	—	MM. Dubedout (Hubert).
3 <sup>e</sup>	—	Maisonnat (Louis).
4 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Halimi (Gisèle).
5 <sup>e</sup>	—	MM. Mermaz (Louis).
6 <sup>e</sup>	—	Nucci (Christian).
7 <sup>e</sup>	—	Bally (Georges).

**39 - Jura.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Brune (Alain).
2 <sup>e</sup>	—	Santa Cruz (Jean-Pierre).

**40 - Landes.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Duroure (Roger).
2 <sup>e</sup>	—	Pénicaud (Jean-Pierre).
3 <sup>e</sup>	—	Emmanuelli (Henri).

**41 - Loir-et-Cher.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Mortelette (François).
2 <sup>e</sup>	—	Corrèze (Roger).
3 <sup>e</sup>	—	Desanlis (Jean).

**42 - Loire.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Chomat (Paul).
2 <sup>e</sup>	—	Vennin (Bruno).
3 <sup>e</sup>	—	Badet (Jacques).
4 <sup>e</sup>	—	Vial-Massat (Théo).
5 <sup>e</sup>	—	Auroux (Jean).
6 <sup>e</sup>	—	Clément (Pascal).
7 <sup>e</sup>	—	Bayard (Henri).

**43 - Loire (Haute-).**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Barrot (Jacques).
2 <sup>e</sup>	—	Proriol (Jean).

**44 - Loire-Atlantique.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Natiez (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Chénard (Alain).
3 <sup>e</sup>	—	Autain (François).
4 <sup>e</sup>	—	Maujeûan du Gasset (Joseph-Henri).
5 <sup>e</sup>	—	Hunault (Xavier).
6 <sup>e</sup>	—	Evin (Claude).
7 <sup>e</sup>	—	Guichard (Olivier).
8 <sup>e</sup>	—	Richard (Lucien).

**45 - Loiret.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Sueur (Jean-Pierre).
2 <sup>e</sup>	—	Portheault (Jean-Claude).
3 <sup>e</sup>	—	Charié (Jean-Paul).
4 <sup>e</sup>	—	Deniau (Xavier).

**46 - Lot.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Faure (Maurice).
2 <sup>e</sup>	—	Malvy (Martin).

**47 - Lot-et-Garonne.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Laurisergues (Christian).
2 <sup>e</sup>	—	Gouzes (Gérard).
3 <sup>e</sup>	—	Garrouste (Marcel).

**48 - Lozère.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Durand (Adrien).
2 <sup>e</sup>	—	Blanc (Jacques).

**49 - Maine-et-Loire.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Narquin (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Foyer (Jean).
3 <sup>e</sup>	—	Alphandery (Edmond).
4 <sup>e</sup>	—	Bégault (Jean).
5 <sup>e</sup>	—	Ligot (Maurice).
6 <sup>e</sup>	—	La Combe (René).

**50 - Manche.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Daillet (Jean-Marie).
2 <sup>e</sup>	—	Bizet (Emile).
3 <sup>e</sup>	—	Baudouin (Henri).
4 <sup>e</sup>	—	Godefroy (Pierre).
5 <sup>e</sup>	—	Darinot (Louis).

**51 - Marne.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Colin (Georges).
2 <sup>e</sup>	—	Falala (Jean).
3 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Chepy-Léger (Annette).
4 <sup>e</sup>	—	M. Stasi (Bernard).

**52 - Marne (Haute-).**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Fèvre (Charles).
2 <sup>e</sup>	—	Chanfrault (Guy).

**53 - Mayenne.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. d'Aubert (François).
2 <sup>e</sup>	—	de Gastines (Henri).
3 <sup>e</sup>	—	Lestas (Roger).

**54 - Meurthe-et-Moselle.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Tondon (Yvon).
2 <sup>e</sup>	—	Durupt (Job).
3 <sup>e</sup>	—	Rossinot (André).
4 <sup>e</sup>	—	Haby (René).
5 <sup>e</sup>	—	Bigéard (Marcel).
6 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Goeriot (Colette).
7 <sup>e</sup>	—	M. Durieux (Jean-Paul).

**55 - Meuse.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Bernard (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Dumont (Jean-Louis).

**56 - Morbihan.**

1 <sup>re</sup>	circonscription	MM. Marcellin (Raymond).
2 <sup>e</sup>	—	Bonnet (Christian).
3 <sup>e</sup>	—	Cavallé (Jean-Charles).
4 <sup>e</sup>	—	Bouvard (Loïc).
5 <sup>e</sup>	—	Le Drian (Jean-Yve.).
6 <sup>e</sup>	—	Giovannelli (Jean).

## 57 - Moselle.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Laurain (Jean).
2 <sup>e</sup> — .....	Masson (Jean-Louis).
3 <sup>e</sup> — .....	Drouin (René).
4 <sup>e</sup> — .....	Malgras (Robert).
5 <sup>e</sup> — .....	Metzinger (Charles).
6 <sup>e</sup> — .....	Bladt (Paul).
7 <sup>e</sup> — .....	Seitlinger (Jean).
8 <sup>e</sup> — .....	Messmer (Pierre).

## 58 - Nièvre.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Benoist (Daniel).
2 <sup>e</sup> — .....	Huyghues des Etages (Jacques).
3 <sup>e</sup> — .....	Bardin (Bernard).

## 59 - Nord.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Delfosse (Georges).
2 <sup>e</sup> — .....	Mauroy (Pierre).
3 <sup>e</sup> — .....	M <sup>me</sup> Osselin (Jacquelin).
4 <sup>e</sup> — .....	M. Derosier (Bernard).
5 <sup>e</sup> — .....	Notebart (Arthur).
6 <sup>e</sup> — .....	Laurent (André).
7 <sup>e</sup> — .....	Prouvost (Pierre).
8 <sup>e</sup> — .....	Faugaret (Alain).
9 <sup>e</sup> — .....	Charles (Serge).
10 <sup>e</sup> — .....	Haesebroeck (Gérard).
11 <sup>e</sup> — .....	Denvers (Albert).
12 <sup>e</sup> — .....	Cornette (Maurice).
13 <sup>e</sup> — .....	Sergheraert (Maurice).
14 <sup>e</sup> — .....	Roger (Emile).
15 <sup>e</sup> — .....	Hage (Georges).
16 <sup>e</sup> — .....	Le Garrec (Jean).
17 <sup>e</sup> — .....	Moreau (Paul).
18 <sup>e</sup> — .....	Bustin (Georges).
19 <sup>e</sup> — .....	Bocquet (Alain).
20 <sup>e</sup> — .....	Ansart (Gustave).
21 <sup>e</sup> — .....	Dehoux (Marcel).
22 <sup>e</sup> — .....	Battist (Umberto).
23 <sup>e</sup> — .....	Jarosz (Jean).

## 60 - Oise.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Dassault (Marcel).
2 <sup>e</sup> — .....	Florian (Roland).
3 <sup>e</sup> — .....	Braine (Jean-Pierre).
4 <sup>e</sup> — .....	Anciant (Jean).
5 <sup>e</sup> — .....	Vadepied (Guy).

## 61 - Orne.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Goulet (Daniel).
2 <sup>e</sup> — .....	Geng (Francis).
3 <sup>e</sup> — .....	Lambert (Michel).

## 62 - Pas-de-Calais.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Delehedde (André).
2 <sup>e</sup> — .....	Defontaine (Jean-Pierre).
3 <sup>e</sup> — .....	Pignon (Lucien).
4 <sup>e</sup> — .....	Wilquin (Claude).
5 <sup>e</sup> — .....	Lengagne (Guy).
6 <sup>e</sup> — .....	Dupilet (Dominique).
7 <sup>e</sup> — .....	Barthe (Jean-Jacques).
8 <sup>e</sup> — .....	Huguet (Roland).
9 <sup>e</sup> — .....	Mellick (Jacques).
10 <sup>e</sup> — .....	Wacheux (Marcel).
11 <sup>e</sup> — .....	Josephe (Noël).
12 <sup>e</sup> — .....	Darras (Henri) (1).
13 <sup>e</sup> — .....	Delelis (André).
14 <sup>e</sup> — .....	Legrand (Joseph).

## 63 - Puy-de-Dôme.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Pourchon (Maurice).
2 <sup>e</sup> — .....	Wolff (Claude).
3 <sup>e</sup> — .....	Lavédrine (Jacques).
4 <sup>e</sup> — .....	Adevah-Pœuf (Maurice).
5 <sup>e</sup> — .....	Vacant (Edmond).

(1) Décédé le 2 juillet 1981 et remplacé par M. Kuchelda (Jean-Pierre).

## 64 - Pyrénées-Atlantiques.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Labarrère (André).
2 <sup>e</sup> — .....	Prat (Henri).
3 <sup>e</sup> — .....	Inchauspé (Michel).
4 <sup>e</sup> — .....	Destradé (Jean-Pierre).

## 65 - Pyrénées (Hautes-).

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Forgues (Pierre).
2 <sup>e</sup> — .....	Abadie (François).

## 66 - Pyrénées-Orientales.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	M <sup>me</sup> Soum (Renée).
2 <sup>e</sup> — .....	M. André Tourné.

## 67 - Rhin (Bas-).

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Koehl (Emile).
2 <sup>e</sup> — .....	Oehler (Jean-André).
3 <sup>e</sup> — .....	Durr (André).
4 <sup>e</sup> — .....	Gengenwin (Germain).
5 <sup>e</sup> — .....	Caro (Jean-Marie).
6 <sup>e</sup> — .....	Zeller (Adrien).
7 <sup>e</sup> — .....	Grussenmeyer (François).
8 <sup>e</sup> — .....	Sprauer (Germain).

## 68 - Rhin (Haut-).

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Fuchs (Jean-Paul).
2 <sup>e</sup> — .....	Haby (Charles).
3 <sup>e</sup> — .....	Weisenhorn (Pierre).
4 <sup>e</sup> — .....	Bockel (Jean-Marie).
5 <sup>e</sup> — .....	Gissingcr (Antoine).

## 69 - Rhône.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	M <sup>me</sup> Patrat (Marie-Thérèse).
2 <sup>e</sup> — .....	MM. Collomb (Gérard).
3 <sup>e</sup> — .....	Noir (Michel).
4 <sup>e</sup> — .....	Barre (Raymond).
5 <sup>e</sup> — .....	Coûté (Pierre-Bernard).
6 <sup>e</sup> — .....	Hernu (Charles).
7 <sup>e</sup> — .....	Rigaud (Jean).
8 <sup>e</sup> — .....	Hamel (Ermanuel).
9 <sup>e</sup> — .....	Mayoud (Alain).
10 <sup>e</sup> — .....	Perrut (Francisque).
11 <sup>e</sup> — .....	M <sup>me</sup> Sublet (Marie-Joséphe).
12 <sup>e</sup> — .....	MM. Bernard (Roland).
13 <sup>e</sup> — .....	Poperen (Jean).

## 70 - Saône (Haute-).

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Bergelin (Christian).
2 <sup>e</sup> — .....	Michel (Jean-Pierre).

## 71 - Saône-et-Loire.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Worms (Jean-Pierre).
2 <sup>e</sup> — .....	Duraffour (Paul).
3 <sup>e</sup> — .....	Billardon (André).
4 <sup>e</sup> — .....	Lotte (André).
5 <sup>e</sup> — .....	Joxe (Pierre).

## 72 - Sarthe.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Chasseguet (Gérard).
2 <sup>e</sup> — .....	Douyère (Raymond).
3 <sup>e</sup> — .....	Chauveau (Guy-Michel).
4 <sup>e</sup> — .....	Fillon (François).
5 <sup>e</sup> — .....	Gascher (Pierre).

## 73 - Savoie.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Besson (Louis).
2 <sup>e</sup> — .....	Barnier (Michel).
3 <sup>e</sup> — .....	Cot (Jean-Pierre).

**74 - Savoie (Haute-).**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Brocard (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Sautier (Yves).
3 <sup>e</sup>	—	Birraux (Claude).

**75 - Paris.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Krieg (Pierre-Charles).
2 <sup>e</sup>	—	Dabezies (Pierre).
3 <sup>e</sup>	—	Tiberi (Jean).
4 <sup>e</sup>	—	Bas (Pierre).
5 <sup>e</sup>	—	Frédéric-Dupont (Edouard).
6 <sup>e</sup>	—	Couve de Murville (Maurice).
7 <sup>e</sup>	—	Kaspereit (Gabriel).
8 <sup>e</sup>	—	Marcus (Claude-Gérard).
9 <sup>e</sup>	—	Sarre (Georges).
10 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Toutain (Ghislaine).
11 <sup>e</sup>	—	MM. Pernin (Paul).
12 <sup>e</sup>	—	de Benouville (Pierre).
13 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Questiaux (Nicole).
14 <sup>e</sup>	—	MM. Quilès (Paul).
15 <sup>e</sup>	—	Lancien (Yves).
16 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Avice (Edwige).
17 <sup>e</sup>	—	M. Marette (Jacques).
18 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> de Hauteclocque (Nicole).
19 <sup>e</sup>	—	MM. Toubon (Jacques).
20 <sup>e</sup>	—	Mesmin (Georges).
21 <sup>e</sup>	—	Gantier (Gilbert).
22 <sup>e</sup>	—	Pons (Bernard).
23 <sup>e</sup>	—	de Préaumont (Jean).
24 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Missoffe (Hélène).
25 <sup>e</sup>	—	MM. Estier (Claude).
26 <sup>e</sup>	—	Delanoë (Bertrand).
27 <sup>e</sup>	—	Jospin (Lionel).
28 <sup>e</sup>	—	Escutia (Manuel).
29 <sup>e</sup>	—	Billon (Alain).
30 <sup>e</sup>	—	Charzat (Michel).
31 <sup>e</sup>	—	Planchou (Jean-Paul).

**76 - Seine-Maritime.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Beregovoy (Michel).
2 <sup>e</sup>	—	Fabius (Laurent).
3 <sup>e</sup>	—	Bourguignon (Pierre).
4 <sup>e</sup>	—	Bateux (Jean-Claude).
5 <sup>e</sup>	—	Dhaille (Paul).
6 <sup>e</sup>	—	Menga (Joseph).
7 <sup>e</sup>	—	Duroméa (André).
8 <sup>e</sup>	—	Fossé (Roger).
9 <sup>e</sup>	—	Beauvils (Jean).
10 <sup>e</sup>	—	Delatre (Georges).

**77 - Seine-et-Marne.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Vivien (Alain).
2 <sup>e</sup>	—	Fouillé (Jean-Pierre).
3 <sup>e</sup>	—	Le Foll (Robert).
4 <sup>e</sup>	—	Fromion (Marc).
5 <sup>e</sup>	—	Julia (Didier).

**78 - Yvelines.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Le Gars (Jean).
2 <sup>e</sup>	—	Péruard (Michel).
3 <sup>e</sup>	—	Rocard (Michel).
4 <sup>e</sup>	—	Lauriol (Marc).
5 <sup>e</sup>	—	Pinte (Etienne).
6 <sup>e</sup>	—	Wagner (Robert).
7 <sup>e</sup>	—	Schreiner (Bernard).
8 <sup>e</sup>	—	Malandain (Guy).

**79 - Sèvres (Deux-).**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Gaillard (René).
2 <sup>e</sup>	—	Fouchier (Jacques).
3 <sup>e</sup>	—	Brochard (Albert).

**80 - Somme.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Dessein (Jean-Claude).
2 <sup>e</sup>	—	Fleury (Jacques).
3 <sup>e</sup>	—	Couillet (Michel).
4 <sup>e</sup>	—	Beq (Jacques).
5 <sup>e</sup>	—	Audinot (André).

**81 - Tarn.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Bernard (Pierre).
2 <sup>e</sup>	—	Gabarrou (Jean-Pierre).
3 <sup>e</sup>	—	Pistre (Charles).

**82 - Tarn-et-Garonne.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Gouze (Hubert).
2 <sup>e</sup>	—	Baylet (Jean-Michel).

**83 - Var.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Hauteœur (Alain).
2 <sup>e</sup>	—	Léotard (François).
3 <sup>e</sup>	—	Durbec (Guy).
4 <sup>e</sup>	—	Goux (Christian).

**84 - Vaucluse.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Taddei (Dominique).
2 <sup>e</sup>	—	Borel (André).
3 <sup>e</sup>	—	Gatel (Jean).

**85 - Vendée.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Mestre (Philippe).
2 <sup>e</sup>	—	Métais (Pierre).
3 <sup>e</sup>	—	Mauger (Pierre).
4 <sup>e</sup>	—	Ansquer (Vincent).

**86 - Vienne.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	M. Santrot (Jacques).
2 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> Cresson (Edith).
3 <sup>e</sup>	—	M. Cartraud (Raoul).

**87 - Vienne (Haute-).**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Rodet (Alain).
2 <sup>e</sup>	—	Rigout (Marcel).
3 <sup>e</sup>	—	Mocœur (Marcel).

**88 - Vosges.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Séguin (Philippe).
2 <sup>e</sup>	—	Pierret (Christian).
3 <sup>e</sup>	—	Valroff (Jean).
4 <sup>e</sup>	—	Beltrame (Serge).

**89 - Yonne.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Soisson (Jean-Pierre).
2 <sup>e</sup>	—	Grézard (Léo).
3 <sup>e</sup>	—	Lassale (Roger).

**90 - Territoire de Belfort.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Chevènement (Jean-Pierre).
2 <sup>e</sup>	—	Forni (Raymond).

**91 - Essonne.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Berson (Michel).
2 <sup>e</sup>	—	Guyard (Jacques).
3 <sup>e</sup>	—	Germon (Claude).
4 <sup>e</sup>	—	Tavernier (Yves).

**92 - Hauts-de-Seine.**

1 <sup>re</sup>	circonscription.....	MM. Brunhes (Jacques).
2 <sup>e</sup>	—	Tranchant (Georges).
3 <sup>e</sup>	—	Frelaut (Dominique).
4 <sup>e</sup>	—	Jans (Parfait).
5 <sup>e</sup>	—	Deprez (Charles).
6 <sup>e</sup>	—	M <sup>me</sup> d'Harcourt (Florence).
7 <sup>e</sup>	—	Frayssé Cazalis (Jacqueline).
8 <sup>e</sup>	—	MM. Baumel (Jacques).
9 <sup>e</sup>	—	Labbé (Claude).
10 <sup>e</sup>	—	Gorse (Georges).
11 <sup>e</sup>	—	Ducoloné (Guy).
12 <sup>e</sup>	—	Le Baill (Georges).
13 <sup>e</sup>	—	Bassiné (Philippe).

## 93 - Seine-Saint-Denis.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Bonnemaison (Gilbert).
2 <sup>e</sup> — .....	Zarka (Pierre).
3 <sup>e</sup> — .....	Ralite (Jack).
4 <sup>e</sup> — .....	Nilès (Maurice).
5 <sup>e</sup> — .....	M <sup>me</sup> Neiertz (Véronique).
6 <sup>e</sup> — .....	MM. Bartoloné (Claude).
7 <sup>e</sup> — .....	Odru (Louis).
8 <sup>e</sup> — .....	Asensi (François).
9 <sup>e</sup> — .....	Mahéas (Jacques).

## 94 - Val-de-Marne.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Marchais (Georges).
2 <sup>e</sup> — .....	Tabanou (Pierre).
3 <sup>e</sup> — .....	Gosnat (Georges).
4 <sup>e</sup> — .....	Franceschi (Joseph).
5 <sup>e</sup> — .....	Cathala (Lauré).
6 <sup>e</sup> — .....	Nungesser (Roland).
7 <sup>e</sup> — .....	Vivien (Robert-André).
8 <sup>e</sup> — .....	M <sup>me</sup> Nevoux (Paulette).

## 95 - Val-d'Oise.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Richard (Alain).
2 <sup>e</sup> — .....	Le Coadic (Jean-Pierre).
3 <sup>e</sup> — .....	Montdargent (Robert).
4 <sup>e</sup> — .....	M <sup>me</sup> Lecuir (Marie-France).
5 <sup>e</sup> — .....	M. Cofineau (Michel).

## II. — DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

## Guadeloupe.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Moutoussamy (Ernest).
2 <sup>e</sup> — .....	Jalton (Frédéric).
3 <sup>e</sup> — .....	Esdras (Marcel).

## Guyane.

Circonscription unique..... M. Castor (Elie).

## Martinique.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Petit (Camille).
2 <sup>e</sup> — .....	Césaire (Aimé).
3 <sup>e</sup> — .....	Sablé (Victor).

## Réunion.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Debré (Michel).
2 <sup>e</sup> — .....	Fontaine (Jean).
3 <sup>e</sup> — .....	Bertile (Wilfrid).

## Saint-Pierre-et-Miquelon.

Circonscription unique..... M. Pen (Albert).

## III. — COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MAYOTTE

## Mayotte.

Circonscription unique..... M. Hory (Jean-François).

## IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER

## Nouvelle-Calédonie et dépendances.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	MM. Pidjot (Roch).
2 <sup>e</sup> — .....	Lafleur (Jacques).

## Polynésie française.

1 <sup>re</sup> circonscription.....	(2 <sup>e</sup> tour : le 5 juillet 1981.)
2 <sup>e</sup> — .....	M. Flosse (Gaston).

## Wallis-et-Futuna.

Circonscription unique..... M. Brial (Benjamin).

## Remplacement d'un député décédé.

Par une communication du 2 juillet 1981 de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, faite en application de l'article L. O. 179 du code électoral, M. le président de l'Assemblée nationale a été informé que M. Henri Darras, député de la 7<sup>e</sup> circonscription du Pas-de-Calais, décédé le 2 juillet 1981, est remplacé jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par M. Jean-Pierre Kucheida, élu en même temps que lui à cet effet.

## Requêtes en contestation d'opérations électorales.

(Communications du Conseil constitutionnel, en application de l'article L. O. 181 du code électoral.)

CIRCONSCRIPTION	NOM DU DÉPUTÉ dont l'élection est contestée.	TOUR de scrutin.	NOM du requérant.
<i>Métropole.</i>	MM.		MM.
Alpes-Maritimes (6 <sup>e</sup> )...	Pierre Sauvalgo.	1 <sup>er</sup>	Galy et Fremeaux.
Bouches-du-Rhône (1 <sup>re</sup> )...	Hyacinthe Santoni.	2 <sup>e</sup>	Girard.
Bouches-du-Rhône (2 <sup>e</sup> )...	Jean-Claude Gaudin.	2 <sup>e</sup>	Loo.
Bouches-du-Rhône (10 <sup>e</sup> )...	René Rieubon.	2 <sup>e</sup>	Filiatre.
Bouches-du-Rhône (11 <sup>e</sup> )...	Vincent Porelli.	2 <sup>e</sup>	Mme Chabrand- Thoret. MM.
Calvados (5 <sup>e</sup> ).....	Olivier Stirn.	1 <sup>er</sup>	Banalas.
Charente (1 <sup>re</sup> ).....	Jean-Michel Boucheron.	1 <sup>er</sup>	Chauffour.
Charente-Maritime (1 <sup>re</sup> )...	Michel Crepeau.	2 <sup>e</sup>	Allain.
Charente-Maritime (5 <sup>e</sup> )...	Jean de Lipkowski.	2 <sup>e</sup>	De Lipkowski.
Charente-Maritime (5 <sup>e</sup> )...	Jean de Lipkowski.	2 <sup>e</sup>	Hattabe.
Corrèze (3 <sup>e</sup> ).....	Jacques Chirac.	1 <sup>er</sup>	Hollande.
Corse-du-Sud (2 <sup>e</sup> ).....	Jean-Paul de Rocca Serra.	1 <sup>er</sup>	Luciani.
Haute-Corse (1 <sup>re</sup> ).....	Jean Zuccarelli.	2 <sup>e</sup>	Giacomi.
Côtes-du-Nord (5 <sup>e</sup> ).....	Pierre Jagoret.	2 <sup>e</sup>	Garsmeur.
Dordogne (3 <sup>e</sup> ).....	Alain Bonnet.	2 <sup>e</sup>	Lejeune.
Drôme (2 <sup>e</sup> ).....	Henri Michel.	1 <sup>er</sup>	Jallfier.
Eure (3 <sup>e</sup> ).....	François Loncle.	2 <sup>e</sup>	Froissard.
Haute-Garonne (2 <sup>e</sup> ).....	Gérard Bapt.	2 <sup>e</sup>	Farre.
Hauts-de-Seine (13 <sup>e</sup> )...	Philippe Bassinet.	2 <sup>e</sup>	Meynaud.
Isère (4 <sup>e</sup> ).....	Mme Gisèle Hatimi. MM.	2 <sup>e</sup>	Villegier.
Haute-Loire (2 <sup>e</sup> ).....	Jean Proriol.	1 <sup>er</sup>	Pegon.
Loire (1 <sup>re</sup> ).....	Jean-Pierre Smeur.	2 <sup>e</sup>	Broquet.
Maine-et-Loire (1 <sup>re</sup> )...	Jean Narquin.	1 <sup>er</sup>	Zaloum-Bordes
Meurthe-et-Moselle (3 <sup>e</sup> )...	André Rossinot.	1 <sup>er</sup>	Groscolas.
Oise (5 <sup>e</sup> ).....	Guy Va lepied.	2 <sup>e</sup>	Mancel.
Paris (1 <sup>re</sup> ).....	Pierre-Charles Krieg.	1 <sup>er</sup>	Buannic.
Paris (1 <sup>re</sup> ).....	Pierre-Charles Krieg.	1 <sup>er</sup>	Benassayag et Sernissi.
Paris (2 <sup>e</sup> ).....	Pierre Dabazes.	2 <sup>e</sup>	Dominati.
Paris (9 <sup>e</sup> ).....	Georges Sarre.	2 <sup>e</sup>	Minnaert.
Paris (10 <sup>e</sup> ).....	Mme Ghislaine Tou- tain.	2 <sup>e</sup>	Taleb.
Paris (12 <sup>e</sup> ).....	M. Pierre de Bénou- ville.	2 <sup>e</sup>	Farandjis et Farine.
Paris (13 <sup>e</sup> ).....	Mme Nicole Ques- tiaux.	2 <sup>e</sup>	Morel Maroger.
Paris (19 <sup>e</sup> ).....	MM. Jacques Toubon.	2 <sup>e</sup>	Banalas.
Paris (21 <sup>e</sup> ).....	Gilbert Gantier.	1 <sup>er</sup>	Le Barbier de Blignières.

CIRCONSCRIPTION	NOM DU DÉPUTÉ dont l'élection est contestée.	TOUR de scrutin.	NOM du requérant.
Pyrénées-Atlantiques (2°) .....	Henri Prat.	2°	Werbrouck.
Bas-Rhin (3°) .....	André Durr.	2°	Bronn.
Haut-Rhin (3°) .....	Pierre Welsenhorn.	2°	M. et Mme Renhac.
Savoie (1 <sup>re</sup> ) .....	Louis Besson.	1 <sup>er</sup>	MM. Mareschal de Luciane.
Seine-Maritime (8°) ...	Roger Fossé.	1 <sup>er</sup>	Merle.
Tarn-et-Garonne (2°) ..	Jean-Michel Baylet.	2°	Briat.
Tarn-et-Garonne (2°) ..	Jean-Michel Baylet.	2°	Mme Flament.
Val-de-Marne (2°) .....	Georges Marchais.	2°	MM. Vermont.
Val-de-Marne (3°) .....	Georges Gosnat.	1 <sup>er</sup>	Dumas.
<i>Départements d'outre-mer.</i>			
Guadeloupe (1 <sup>re</sup> ) .....	Ernest Moutous- samy.	2°	Banaïas.
Guadeloupe (2°) .....	Frédéric Jalton.	2°	Banaïas.
Guadeloupe (3°) .....	Marcel Esdras.	2°	Banaïas.
Guadeloupe (3°) .....	Marcel Esdras.	2°	Clery.
Guyane .....	Elie Castor.	2°	Lenoir.
<i>Territoires d'outre-mer.</i>			
Nouvelle-Calédonie et dépendances (2°) ...	Jacques Lafleur.	1 <sup>er</sup>	Burck.
Nouvelle-Calédonie et dépendances (2°) ...	Jacques Lafleur.	1 <sup>er</sup>	Fraise.
Nouvelle-Calédonie et dépendances (2°) ...	Jacques Lafleur.	1 <sup>er</sup>	Chivot.
Mayotte.	Jean-François Hory.	1 <sup>er</sup>	Maoulidahmed.
Mayotte.	Jean-François Hory.	1 <sup>er</sup>	Gabriel.
			NOM du requérant.
Requêtes non dirigées contre l'élection d'un député dans une circonscription déterminée.			M. Chauffour. M. Coulombeix. Mme Lallia.

## QUESTIONS ORALES SANS DEBAT

*Radiodiffusion et télévision  
(chaînes de télévision et stations de radio).*

1. — 3 juillet 1981. — En 1977, l'ancien Gouvernement avait donné pour mission à la Sofirad d'intensifier son action extérieure afin de contribuer par le moyen de la radiodiffusion et de la télévision au développement de l'influence française dans le monde, partout où il apparaissait possible de le faire. **M. Pierre-Bernard Cousté** demande à **M. le ministre de la communication** de faire le bilan des résultats obtenus par cet organisme par la radiodiffusion, par la télévision, dans les différents secteurs où s'est exercée son action.

*Transports fluviaux (voies navigables).*

2. — 3 juillet 1981. — **M. Antoine Gissinger** demande à **M. le ministre d'Etat, ministre des transports**, de bien vouloir lui faire connaître les dispositions que le Gouvernement envisage de prendre pour réaliser dans les meilleurs délais la liaison fluviale Nord-Méditerranée.

*Communautés européennes (propriété industrielle).*

3. — 3 juillet 1981. — La commission des communautés européennes étudie actuellement l'institution d'une marque communautaire. Parmi les questions à résoudre figure le choix du siège de la future institution. Dès 1978, la France a proposé Strasbourg. **M. Pierre-Bernard Cousté** demande à **M. le ministre des relations extérieures**: 1° où en sont les travaux sur la marque communautaire; 2° quelles candidatures ont été enregistrées pour le siège de cette institution; 3° quand et comment sera opéré le choix sur ce dernier point.

*Politique extérieure (organisation européenne  
pour la sécurité de la navigation aérienne).*

4. — 3 juillet 1981. — **M. Pierre-Bernard Cousté** demande à **M. le ministre d'Etat, ministre des transports**, de bien vouloir lui indiquer quelle est la position du Gouvernement français en ce qui concerne l'avenir de l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne, Eurocontrol, agence internationale chargée de promouvoir la coopération aérienne en Europe, et plus particulièrement si, à partir de 1983, Eurocontrol ne risque pas de devenir un simple organisme d'études sans aucun pouvoir de gestion des centres de contrôle.

*Enseignement secondaire (examens, concours et diplômes).*

5. — 3 juillet 1981. — **M. Pierre-Charles Krieg** demande à **M. le ministre de l'éducation nationale** quelles mesures il compte prendre pour assurer le respect de la loi et permettre aux enfants dépendant des établissements scolaires privés de passer leur brevet des collèges dans les mêmes conditions que ceux de l'enseignement public.

## ABONNEMENTS

ÉDITIONS		FRANCE et Outre-mer.	ÉTRANGER	<b>DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION</b> 26, rue Desaix, 75727 Paris CEDEX 15  Téléphone ..... } Renseignements : 575-62-31 Administration : 57A-61-39  TELEX ..... 201176 F DIRJO - PARIS	
Codes.	Titres.	Francs.	Francs.		
<b>Assemblée nationale :</b>					
	Débats :				
03	Compte rendu.....	72	300		
33	Questions .....	72	300		
07	Documents .....	390	720		
<b>Sénat :</b>					
05	Débats .....	84	204		
09	Documents .....	390	696		
N'effectuer aucun règlement avant d'avoir reçu une facture. — En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.					
Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.					

Prix du numéro : **1,50 F.** (Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats ; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)